

Les 20 et 21 janvier 2020, de très nombreux collègues étaient en grève au lycée dans le contexte houleux du passage des E3C. Nous avons alors découvert que cette forte mobilisation avait été anticipée par les services du rectorat puisque des personnels vacataires étaient convoqués pour se substituer aux personnels grévistes, ainsi que l'équipe mobile de sécurité du rectorat, des IPR et même des forces policières devant et à l'intérieur du lycée.

Malgré le mouvement de grève, les enseignants grévistes, conformément à leur sens du devoir et des responsabilités, sont restés dans l'établissement pour suivre les élèves et empêcher, dans une cohue compacte, d'éventuels incidents.

Or, vendredi 20 novembre, près de dix mois après ces faits, nous apprenons avec stupeur et sidération que trois de nos collègues font l'objet de mesures disciplinaires arbitraires et que dans le même temps notre direction est limogée. Pourtant, depuis la rentrée de septembre, nous avons réussi à surmonter tous ensemble les difficultés de cette rentrée hors normes, en pleine crise sanitaire, doublée, depuis le drame traumatisant de l'assassinat de Samuel Paty, d'une crise sécuritaire. Depuis, tous les discours célèbrent la confiance de la nation en ses enseignants et leur engagement, la liberté d'expression, et l'indispensable retour à plus de sérénité dans les établissements scolaires, qui doivent rester des sanctuaires.

Mais c'est tout le contraire que nous vivons depuis ce vendredi 20 novembre 2020, jour où en fin d'après-midi, nous avons reçu des courriers aussi lapidaires que brutaux de Madame la Rectrice, annonçant conjointement le changement de direction et les mesures disciplinaires engagées contre nos collègues mobilisés.

C'est une véritable onde de choc, alors que nous avons réussi à élaborer et mettre en place collectivement dans les meilleurs délais un nouveau protocole sanitaire permettant une continuité pédagogique pour tous les élèves, et que le climat dans l'établissement était justement particulièrement serein. Nous apprenons par ailleurs que des IPR seront désormais présents dans toutes les instances du lycée, ce que la rectrice a désigné dans son courrier comme constituant un « accompagnement pédagogique et éducatif(...) renforcé »

Nous sommes donc indignés par les méthodes employées, l'absence de dialogue et la précipitation contre-productive qui nous impose un calendrier délétaire alors que les faits se sont déroulés il y a dix mois.

Comment le limogeage d'une direction et les mesures disciplinaires engagées arbitrairement contre trois de nos collègues pourraient-ils fédérer la communauté éducative du lycée François Mauriac et contribuer à la réussite de nos élèves dans un climat serein ?

Comment ces mesures d'une brutalité inédite pourraient-elles participer d'une dynamique de renouveau dans un climat de confiance renforcée ?

Nous sommes abasourdis du traitement infligé à notre lycée, manifestement mis sous tutelle, et à nos collègues dont nous refusons qu'ils servent de boucs émissaires. Nous leur témoignons tout notre soutien et demandons l'arrêt des poursuites à leur encontre.